



UNIVERSITE DE NANTES

UFR Langues / Département d'études germaniques  
UFR Lettres et langages / Département de Lettres modernes

# LICENCE LETTRES / ALLEMAND

Troisième année (L3)



2018-2019

# Sommaire

Renseignements pratiques.....	2-10
Documents administratifs.....	31-35
<b>Semestre 5 / Lettres</b>	<b>11</b>
UEF 52 - Littérature française XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles	11
• 1. Les avant-gardes littéraires, XIX <sup>e</sup> – XX <sup>e</sup> siècles	11
• 2. TD	11
— Littérature du XIX <sup>e</sup> siècle (1 groupe)	12
— Aragon ou le roman surréaliste (1 groupe)	12
— TD à pouvoir (1 groupe)	12
UEF 53 - Littérature comparée Europe littéraire 1	12
• 1. Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières	12
• 2. TD	14
— Naissance du roman moderne	14
— L'exil littéraire	14
— Comédies de l'émancipation : les femmes au pouvoir ?	15
UEF 54 - Compétence transversales 1	15
• EC 1. Histoire de la langue française	15
• EC 2. Grammaire	16
<b>Semestre 5 / Allemand</b>	<b>17</b>
UE 1 - Langue 1	17
• 1. Thème	17
• 2. Version	17
UE 2 - Langue 2	17
• 1. Pragmatique - sociolinguistique	17
• 2. Pragmatique - sociolinguistique. Exercices d'application	18
• 3. Entraînement linguistique	18
UE 3 - Culture	18
• 1. Histoire des idées - Esthétique, politique et histoire dans la pensée allemande au XX <sup>e</sup> siècle	18
• 2. Littérature - La poésie expressionniste	19
<b>Semestre 6 / Lettres</b>	<b>21</b>
UEF 61 - Littérature française XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	21
• 1. Littérature française XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	21
• 2. TD	21
— Diderot, <i>Le Neveu de Rameau</i>	22
— Littérature et philosophie	22
— « La querelle des femmes selon Molière : dramaturgie, questions de société et effet de mode »	23
UEF 63 - Littérature comparée Europe littéraire 2	23
• 1. À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe, de l'Antiquité au XXI <sup>e</sup> siècle ?	23
• 2. TD	24
— Le voyage utopique au XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècle : fiction et réflexion	24
— L'ombre des totalitarismes : l'écriture de la mémoire dans le roman contemporain	25
— Autour du « réalisme magique » en Amérique latine	25
UEF 64 - Compétences transversales 2	26
• EC 1. Histoire de la langue française	26
• EC 2. Grammaire et stylistique	26

<b>Semestre 6 /Allemand</b>	<b>28</b>
UE 1 - Langue 1	28
• 1. Thème	28
• 2. Version	28
UE 2 - Langue 2	28
• 1. Linguistique appliquée : acquisition	28
• 2. Linguistique appliquée : acquisition. Exercices d'application	29
• 3. Entraînement linguistique	29
UE 3 - Culture	29
• 1. Civilisation : Deutschland und Europa, Deutschland in Europa	29
• 2. Littérature : Anna Seghers, Christa Wolf, Heiner Müller	30

*Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de corrections faites lors des réunions de rentrée ou au cours de l'année.*

## Renseignements pratiques

### **Responsables de la Licence Lettres, Langues**

Philippe Postel pour les lettres ([philippe.postel@univ-nantes.fr](mailto:philippe.postel@univ-nantes.fr) – bâtiment Censive – bureau 125)  
Françoise Le Jeune pour les langues ([Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr](mailto:Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr) – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) – bureau)  
Bénédicte Terrisse pour l'Allemand ([benedicte.terrisse@univ-nantes.fr](mailto:benedicte.terrisse@univ-nantes.fr) – bâtiment FLCE – bureau)

### **Départements**

#### **Département de Lettres Modernes**

- Directrice : Nathalie Grande
- L3 : Anne Teulade

#### **Département d'Études germaniques)**

- Directrice : Thomas Koch
- L3 : Günter Krause

### **Secrétariats**

#### **Secrétariat de Lettres**

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

#### **Secrétariat des langues**

Allemand : Édith Chesnais (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

### **Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats**

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel ([prenom.nom@univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@univ-nantes.fr)).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique ([prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

### **Pour faciliter vos exposés et recherches**

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

# Calendrier

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		
1	S		1	L		1	J		1	M		1	V		1	L		1	S		1	L
2	D		2	M		2	V	<i>Interruption des cours</i>	2	M		2	S		2	M		2	J		2	M
3	L		3	M	<i>Semaine 3</i>	3	S		3	J		3	D		3	M		3	V		3	M
4	M		4	J		4	D		4	V		4	L		4	J		4	S		4	J
5	M		5	V		5	L		5	M	<i>Semaine 11</i>	5	M		5	V		5	D		5	V
6	J		6	S		6	M		6	D		6	M	<i>Semaine 3</i>	6	M	<i>Semaine 6</i>	6	L		6	S
7	V		7	D		7	M	<i>Semaine 7</i>	7	V		7	J		7	J		7	M	<i>Révisions et</i>	7	D
8	S		8	L		8	J		8	S		8	V		8	L		8	M		8	L
9	D		9	M		9	V		9	D		9	S		9	M		9	J	<i>éventuels</i>	9	M
10	L		10	M	<i>Semaine 4</i>	10	S		10	L		10	D		10	M	<i>Vacances de printemps</i>	10	V	<i>rattrapages</i>	10	M
11	M	<i>pré-rentrée et accueil - Voir dates ci dessous</i>	11	J		11	D		11	M		11	L		11	J		11	S		11	J
12	M		12	V		12	L		12	M	<i>Semaine 12</i>	12	M		12	V		12	D		12	S
13	J		13	S		13	M		13	D		13	M	<i>Semaine 4</i>	13	M	<i>Semaine 7</i>	13	L		13	S
14	V		14	D		14	M	<i>Semaine 8</i>	14	V		14	L		14	J		14	D		14	D
15	S		15	L		15	J		15	M		15	V		15	L		15	S		15	L
16	D		16	M		16	V		16	M		16	S		16	M		16	J	<i>Examens 2nd semestre</i>	16	M
17	L		17	M	<i>Semaine 5</i>	17	S		17	L		17	D		17	M	<i>Vacances de printemps</i>	17	V		17	M
18	M	<i>Semestre 1</i>	18	J		18	D		18	M	<i>Révisions et éventuels rattrapages de cours</i>	18	L		18	J		18	S		18	J
19	M	<i>Semaine 1 de cours</i>	19	V		19	M		19	S		19	M		19	V		19	D		19	V
20	J		20	S		20	M		20	D		20	M	<i>Vacances d'hiver</i>	20	M	<i>Semaine 8</i>	20	L		20	S
21	V		21	D		21	M	<i>Semaine 9</i>	21	V		21	L		21	J		21	D		21	D
22	S		22	L	<i>Semaine 6</i>	22	J		22	M		22	V		22	L		22	S		22	L
23	D		23	M	<i>Journée d'orient.</i>	23	V		23	D		23	S		23	M		23	J	<i>Examens 2nd semestre</i>	23	M
24	L		24	M		24	S		24	L		24	D		24	M	<i>Semaine 11</i>	24	V		24	M
25	M		25	J	<i>Semaine 6</i>	25	D		25	M		25	L		25	J		25	S		25	M
26	M	<i>Semaine 2</i>	26	V		26	L		26	M		26	M	<i>Semaine 5</i>	26	M		26	D		26	M
27	J		27	S		27	M		27	J		27	M		27	S		27	L		27	S
28	V		28	D		28	M	<i>Semaine 10</i>	28	V	<i>Vacances de Noël</i>	28	L		28	J		28	D		28	D
29	S		29	L	<i>Interruption des cours</i>	29	J		29	M		29	M		29	V		29	L	<i>Oraux, corrections</i>	29	L
30	D		30	M		30	V		30	M	<i>Semaine 2</i>	30	M		30	M	<i>Semaine 12</i>	30	J	<i>délibérations</i>	30	M
			31	M					31	L					31	D					31	M

## Accueil

### Lettres

L 3 Réunion de rentrée et présentation des emplois du temps lundi 10/09 à 9 h (Bâtiment Censive – amphi 3)

### Lettres, Langues

Mardi 11/9 de 14 h à 16 h – Présentation de la Licence Lettres, Langues (bâtiment Censive – salle C023).

## La licence Lettres, Langues, qu'est-ce que c'est ?

La Licence Lettres, Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

### Objectifs

La Licence Lettres, Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

### Public ciblé

#### **Centres d'intérêt**

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

#### **Les qualités requises sont les suivantes :**

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

## Comment ça fonctionne ?

### Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres, Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Allemand. Voir « Répartition semestrielle des enseignement », p. 10.

### Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

### Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation...

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <http://www.univ-nantes.fr/forum-des-ateliers-culturels-2017-2018-2068917.kjsp?RH=CULT>

Renseignements et inscriptions : [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à l'Université de Nantes : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

### Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Allemand ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

### **Responsables**

#### **Lettres modernes**

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

#### **Langues**

Adresse : [secretariat.international.langues@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.international.langues@univ-nantes.fr)

#### **Réunions d'informations**

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

### **Accords**

#### **Lettres**

- Allemagne

Brême, Universität Bremen

Düsseldorf, Heinrich-Heine Universität

Frankfurt-am-Main, Johann-Wolfgang-Goethe Universität

Postdam, Universität Potsdam

- Finlande

Turku, Turun Yliopisto

- Pologne

Wrocław, Uniwersytet Wrocławski

- République tchèque

Praha, Univerzita Karlova v Praze

Praha (faculty of education), Univerzita Karlova v Praze

- Roumanie

Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca

- Suisse

Zürich, Universität Zürich

### ***Études germaniques***

Allemagne

Düsseldorf (Lisa Kargl)

Hambourg (Maiwenn Roudaut)

München (Maiwenn Roudaut)

Osnabrück (Werner Wögerbauer)

Rostock (Eske Ewen)

Würzburg (Mélanie Le Touze)

Autriche

Graz (Lisa Kargl)

République tchèque

Prague (Werner Wögerbauer)

## **Et après ?**

### **Niveau de sortie**

Bac+3 (Niveau II)

### **Compétences visées**

#### **Compétences linguistiques et interculturelles**

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

#### **Compétences méthodologiques transversales**

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté



- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire

### **Poursuites d'études**

#### **Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)**

La Licence Lettres, Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

#### **Autres possibilités**

La Licence Lettres, Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues/Anglais) et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres, Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

#### **Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes**

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres, Langues ne peuvent se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne.

### **Débouchés professionnels**

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

## **Admission**

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en allemand et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

### **Niveau(x) de recrutement**

Bac, Bac +1, Bac +2.

### **Formation(s) requise(s)**

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

### **Accès**

#### **Accès de droit**

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres, Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2<sup>e</sup> semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres, langues) au 1<sup>er</sup> semestre
- en L2 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 (Lettres, langues)
- en L3 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 (Lettres, langues)

**Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)**

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

**Réorientation en cours de cursus**

**Réorientation de droit**

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de Lettres modernes

**Réorientation après une validation d'acquis**

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences du langage

**Inscriptions pédagogiques**

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues – Allemand s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Allemand.

## Répartition semestrielle des enseignements

SEMESTRE 1

Lettres	Allemand
Littérature française XIX <sup>e</sup> -XXI <sup>e</sup> siècles	Langue 1
Littérature comparée : Europe littéraire 1	Langue 2
Compétences transversales 1	Culture

SEMESTRE 2

Lettres	Allemand
Littérature française XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	Langue 1
Littérature comparée : Europe littéraire 2	Langue 2
Compétence transversales 2	Culture

## Semestre 5 / Lettres

### **UEF 52 - Littérature française XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles**

Cette UE comprend 2 cours : « Les avant-gardes littéraires » et 1 TD.

- **1. Les avant-gardes littéraires, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles**

**Horaire**

24 h CM / 2 h par semaine

**Description**

Les séances consacrées au XIX<sup>e</sup> siècle porteront sur les premières occurrences du vocabulaire de l'avant-garde en littérature chez les jeunes romantiques qui inaugurent une nouvelle manière d'être artiste, font de l'originalité une machine de guerre théorique et dessinent les lignes d'une révolution poétique qui prend pour modèle la révolution politique. Nous envisagerons également l'héritage, forcément paradoxal, d'une posture qui consiste à se renouveler en prenant systématiquement le contre-pied de la génération précédente.

Après une brève réflexion d'ensemble portant sur la notion d'avant-garde envisagée comme procédant du désir de conduire une triple révolution qui soit à la fois poétique, politique et théorique (ses origines, sa signification, son devenir), le cours proposera un parcours à travers l'histoire des avant-gardes littéraires françaises du XX<sup>e</sup> siècle. L'accent portera principalement sur André Breton et le surréalisme, Alain Robbe-Grillet et le Nouveau Roman, Roland Barthes et le structuralisme.

**Bibliographie**

Stendhal, *Racine et Shakespeare*

Victor Hugo, Préface de *Cromwell*

Charles Baudelaire, *Le Peintre de la vie moderne*

Catulle Mendès, *La Légende du Parnasse contemporain*

*Pour la validation du CM de Philippe Forest, deux livres devront être lus et étudiés dans la liste ci-dessous :*

- André Breton, *Nadja ; Arcane 17*
- Louis Aragon, *Les Aventures de Télémaque ; Traité du Style*
- Alain Robbe-Grillet, *La Jalousie ; Dans le labyrinthe*
- Claude Simon, *Histoire ; L'Acacia*
- Philippe Sollers, *Drame ; Nombres*
- Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes ; La chambre claire.*

**Professeur(e)(s)**

Philippe Forest

Judith Wulf

- **2. TD**

**Horaire**

24 h TD / 2 h par semaine

*Choisir parmi :*

— **Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle (1 groupe)**

**Description**

En lien avec le CM « Littératures et avant-gardes au XIX<sup>e</sup> siècle », ce TD s'intéressera plus particulièrement aux relations entre littérature et manifeste dans la genèse progressive de l'idée d'avant-garde au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la recherche passionnée de pactes esthétiques nouveaux, les écrivains multiplient les formules spectaculaires pour fonder en théorie des pratiques inédites. L'étude de deux cas très différents d'ouvrages perçus comme des manifestes avant-gardistes permettra d'examiner, à deux moments du XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution d'un genre en formation.

**Programme**

- Victor Hugo, *Hernani*
- Lautréamont, *Les Chants de Maldoror*

**Professeur(e)(s)**

Judith Wulf

— **Aragon ou le roman surréaliste (1 groupe)**

**Description**

**Programme**

- Aragon, *Anicet ou le panorama*, roman, Paris, Gallimard, coll. Folio
- Aragon, *Le Paysan de Paris*, Paris, Gallimard, coll. Folio

**Professeur(e)**

Philippe Forest

— **TD à pourvoir (1 groupe)**

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
	TD		CM		CM				CM et		CM et	
	30%		30% 2h		30% 2h				TD		TD	
			TD		TD				100%		100%	
			40% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 53 - Littérature comparée Europe littéraire 1**

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières » et 1 TD.

- **1. Littérature et arts en Europe du Moyen Âge aux Lumières**

**Horaire**

24 h CM / 2 h par semaine

### **Description**

Le cours est fondé sur des actes fondamentaux de la vie intellectuelle de toute civilisation (parler, croire, etc.), mais dont la modalité particulière qu'ils ont pris en Europe a contribué à façonner l'identité européenne, une identité toujours en devenir. À chacun de ces actes correspond une problématique que nous développerons en l'illustrant plus particulièrement à l'aide de quelques figures européennes emblématiques (focus). Les étudiants devront lire cinq livres qui leur permettront d'approfondir le cours.

### **Séances**

**Parler** : Les différentes langues parlées en Europe renvoient à une origine commune théorique (l'indo-européen) et forment des sous-ensembles linguistiques (comme celui des langues romanes), qui contribuent à organiser l'identité culturelle des Européens. Focus : La Tapisserie de Bayeux (XIe s.).

**Croire** : La religion chrétienne constitue le ciment culturel initial, mais connaît ainsi une relative diversité (voie orthodoxe, voies protestantes). Focus : La Basilique Saint-Denis (Ve-XIIIe s.) - Roublev, *La Trinité, ou Philoxénie d'Abraham* (XIVe s.) - Bach, *La Passion selon Matthieu* (1729), n° 24-27 (versets 26 et 27).

**Aimer** : La « courtoisie », célébrée dans la lyrique occitane, s'impose comme modèle idéal pour réguler les relations inter-humaines, entre les hommes et les femmes en particulier. Focus : Les poèmes des troubadours et des trouvères (Jaufré Rudel, Bernard de Ventadour, Gace Brulé, Raoul de Soissons, Conon de Béthune, Giraut de Borneil, Walther der Vogelweide, etc.).

**Réinventer** : Les Renaissances (italienne et flamande) constituent le moment fondateur de la modernité européenne, mettant l'homme et l'individu au centre du monde, qui se trouve alors réinventé. Focus : Boccace, *Le Décaméron* (1349-1353) - Léonard de Vinci (1452-1519) - Albrecht Dürer (1471-1528).

**Critiquer** : L'examen des savoirs et des idéologies du passé ou du temps présent devient une force de progrès scientifique et intellectuel. Focus : Érasme, *L'Éloge de la folie* (1509) – Thomas More, *Utopia* (1516) - Montaigne, « Les Cannibales » (Essais, 1592) – Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1697) - Milton, *Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure* (1644) - Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763).

**Jouer** : La période baroque se passionne autant qu'elle s'inquiète du jeu des apparences et des illusions, dans la peinture, l'architecture, la sculpture et la littérature. Focus : Le Bernin - Le Caravage - Corneille, *L'Illusion comique*.

**Ordonner** : Le classicisme se caractérise par la recherche de l'ordre dans les arts comme dans l'espace politique. Focus : Jardins de Versailles, *L'Encyclopédie*.

**S'émouvoir** : À partir du XVIIIe siècle, la sensibilité triomphe dans la vie et dans les arts : opéra, roman et peinture. Haendel - Gluck – Greuze - Richardson, *Pamela* - Marivaux, *La Vie de Marianne* – Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*.

### **Programme**

#### **Ouvrages à lire pour les étudiants de Lettres modernes L3**

1. Dante, *Vita nuova* (1293)
2. Montaigne, *Essais*, III, ch. VIII : « De l'art de conférer » (1588)
3. Calderón, *La Vie est un Songe* (1635)
4. Sterne, *Le Voyage sentimental* (1768)
5. Tzvetan Todorov, *Éloge du quotidien. Essai sur la peinture hollandaise du XVIIe siècle* (2009)

#### **Ouvrages à lire pour les étudiants du Parcours Europe L1**

1. Pétrarque, *Canzoniere* (1374), une trentaine de poème au choix.
2. Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été* (1595)
3. Lessing, *Nathan le Sage* (1779)
4. Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes* (1792)
5. Jean-Philippe Postel, *L'affaire Arnolfini. Les secrets d'un tableau de Van Eyck* (2016)

**Professeur(e)**

Philippe Postel

• **2. TD**

**Horaire**

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **Naissance du roman moderne**

**Description**

Les deux œuvres proposées à l'étude dans ce programme sont tout autant des pièces maîtresses de la littérature mondiale que des jalons majeurs de l'histoire du roman, seul genre littéraire qui ambitionne à la fois de se jouer des arts poétiques et d'être à lui-même sa propre critique. À travers la lecture et l'analyse des deux parties de *Don Quichotte* de Cervantès et de *Tristram Shandy* de Laurence Sterne, nous chercherons à consolider les acquis concernant l'esthétique romanesque, en portant une attention spécifique aux concepts de réflexivité et de réception. Parallèlement, il s'agira de se familiariser avec la notion flottante de « modernité », au croisement entre histoire des idées et évolution des poétiques. Plusieurs textes importants de la critique (M. Bakhtine, E. Auerbach, M. Foucault, H. R. Jauss, M. Robert) interviendront en appui de notre travail.

**Programme**

- Miguel de Cervantès, *Don Quichotte de la Mancha* (Livres I et II), traduction dirigée par Jean Canavaggio, Paris, Gallimard, coll. Folio
- Laurence Sterne, *La Vie et les opinions de Tristram Shandy, gentilhomme*, traduction de Charles Mauron, Paris, GF Flammarion.

**Professeur(e)**

Nathalie Avignon

— **L'exil littéraire**

**Description**

L'objectif du cours (TD) est de renforcer la pratique du commentaire composé, de l'exposé et de la dissertation à partir de la lecture méthodique du corpus ci-dessous. Les différentes expressions de l'exil littéraire seront mises en perspective à travers ces œuvres. Les dimensions historiques, existentielles et poétiques seront simultanément prises en compte

**Programme**

La lecture des textes sera complétée par celle de textes d'Ovide (*Tristes*) et de Mandelstam (*Tristia*). L'acquisition de ces deux œuvres est facultative : le professeur fournira les copies nécessaires.

- Joachim Du Bellay, *Regrets, Antiquités de Rome, Le Songe*, Paris, Classiques de Poche (un seul volume)
- Saint-John Perse, *Éloges* (suivi d'*Exil*) Paris, Poésie Gallimard

**Professeur(e)(s)**

Christian Parfait

## — Comédies de l'émancipation : les femmes au pouvoir ?

**Description**

Le rôle de la femme dans la comédie consiste souvent à attendre le mariage désiré et empêché, tandis que son prétendant s'emploie à ébranler les obstacles qui se dressent sur son chemin. C'est une toute autre perspective que nous invite à adopter ce corpus. À rebours de la configuration traditionnelle du genre de la comédie, où la femme est un simple objet de désir et de convoitise, les quatre pièces lui accordent un véritable statut de sujet. Or ces quatre pièces s'inscrivent dans une longue période où domine le modèle patriarcal, au regard duquel elles semblent manifester une évidente portée transgressive.

Genre de l'illusion et du jeu, la comédie est susceptible de poser la question du rapport entre les sexes de manière totalement libre. Elle peut intégrer des questionnements d'actualité dans une forme foncièrement irréaliste, de manière à rendre possible la victoire du principe de plaisir sur le principe de réalité, et le renversement carnavalesque de l'ordre en place. Mais quelle est la portée de tels renversements de pouvoir, formulés sur un mode comique et irréel ? Ces représentations sont-elles d'autant plus corrosives qu'elles se trouvent libérées de toute allégeance au réalisme, ou leur valeur est-elle au contraire neutralisée du fait de leur formulation purement fictive ?

**Programme**

- Aristophane, *Lysistrata*, trad. Hilaire Van Daele, Paris, Les Belles Lettres, coll. Classiques en Poche Bilingue, 2011.
- William Shakespeare, *Comme il vous plaira*, trad. Jean-Michel Déprats, éd. Gisèle Venet, Paris, Gallimard, Folio Théâtre (bilingue), 2014.
- Molière, *L'École des femmes*, éd. Bénédicte Louvat-Molozay, Paris, GF, 2011.
- Carlo Goldoni, *La Locandiera*, trad. Gérard Luciani, Paris, Gallimard, coll. Folio Bilingue, 1991.

**Professeur(e)(s)**

Anne Teulade

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
			CM		CM				CM et		CM et	
			30% 2h		30% 2h				TD		TD	
	TD		TD		TD				100%		100%	
	40%		30% 4h		70% 4h				3h		3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 54 - Compétence transversales 1**

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire ».

- **EC 1. Histoire de la langue française**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

**Description**

Il s'agira dans ce cours de saisir les grandes évolutions de la langue française, et de proposer un panorama des principaux phénomènes qui ont modifié la forme du français, du latin jusqu'à nos jours. Comment le français est-il devenu ce qu'il est aujourd'hui ? D'où vient-il ? Comment est-il structuré ? En quoi est-il différent des autres langues romanes ? On s'attachera à suivre ces évolutions sur les plans de la grammaire, de l'orthographe, du lexique et de la prononciation, à partir de corpus littéraires et non littéraires. On sera amené à percevoir l'importance des événements historiques et sociopolitiques dans la construction de la langue. L'objectif sera de développer des compétences d'analyse de la langue en replaçant celle-ci dans sa dynamique de formation. Au premier semestre, on traitera de la période qui va des origines du français au XVI<sup>e</sup> siècle.

Ce cours s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent des projets professionnels comme le professorat des écoles, l'édition, l'animation, les concours administratifs, les métiers de la communication et de la culture etc... En revanche, il ne prépare pas spécifiquement aux concours du Capes et de l'Agrégation de Lettres modernes ou classiques. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

**Professeur(e)(s)**

Mathilde Morinet

• **EC 2. Grammaire****Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

**Description**

Il s'agira, dans ce cours, de comprendre comment une attention minutieuse au langage des textes, par « microlectures », permet d'en construire l'interprétation. Le cours sera alors l'occasion d'un certain nombre de rappels de notions grammaticales, mais les remarques formelles ne seront jamais séparées de l'élaboration du sens des textes. On identifiera alors dans des extraits de textes issus de genres variés (roman, théâtre, poésie) et de périodes diverses (s'étendant du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles) des phénomènes grammaticaux dont on s'attachera à saisir la portée interprétative.

Les principales notions seront rappelées en classe, mais vous pourrez consulter la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, de Jean-Christophe Pellat et de René Rioul, éditée aux PUF, qui vous servira d'appui au cours et d'outil d'approfondissement de certains éléments. Une bibliographie plus étoffée pour sera distribuée en début de cours.

**Professeur(e)(s)**

Mathilde Morinet

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			
Grammaire	60%		40% 2h		100% 2h		100% 2h		100% 2h			

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité



## Semestre 5 /Allemand

### **UE 1 - Langue 1**

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Version ».

- **1. Thème**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Traduction en allemand de textes français : littérature (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), presse (articles sur l'Allemagne et l'Autriche), lettres et sciences humaines. Travail sur la correction lexicale et grammaticale, mais également sur l'emploi d'un style idiomatique

**Professeur(e)(s)**

Thomas Koch

- **2. Version**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Compte tenu de l'expérience acquise en L2, le cours se concentrera sur des problèmes spécifiques de traduction de l'allemand vers le français. Le cours aura pour objectif la traduction d'une oeuvre contemporaine. La participation régulière au cours, la préparation minutieuse des textes est indispensable pour acquérir méthode et expérience.

**Professeur(e)(s)**

Gwenaëlle Zielinski

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

### **UE 2 - Langue 2**

Cette UE comprend 3 cours : « Pragmatique – sociolinguistique », « Pragmatique - sociolinguistique. Exercices d'application » et « Entraînement linguistique ».

- **1. Pragmatique - sociolinguistique**

**Horaire**

12 h CM / 1 h par semaine

**Description**

Ce cours porte sur les aspects interactionnels du langage en prenant des exemples de l'allemand. La pragmatique étudie l'influence du contexte sur l'interprétation des expressions, la sociolinguistique s'intéresse à la description des pratiques langagières selon le milieu social. La présentation de concepts nouveaux sera systématiquement accompagnée d'exercices pratiques, de devoirs de lecture individuelle, de travaux d'enquête et de mini-présentations obligatoires. Remarque pour les étudiants en mobilité : il est impossible de participer à l'une des deux parties du cours (CM et TD) séparément.

**Bibliographie indicative**

R. Finkbeiner. 2015. *Einführung in die Pragmatik*. WBG  
H. Löffler. 2016. *Germanistische Soziolinguistik*. E. Schmidt Verlag

**Professeur(e)(s)**

Martin Haiden

- **2. Pragmatique - sociolinguistique. Exercices d'application**

**Horaire**

12 h TD / 1 h par semaine

**Professeur(e)(s)**

Martin Haiden

- **3. Entraînement linguistique**

**Horaire**

12 h TD / 1 h par semaine

**Description**

Ce cours vous permettra d'affiner votre pratique de l'allemand oral à travers de différentes activités comme des débats, des exercices de Théâtre, des discussions autour d'articles de presse...

**Professeur(e)(s)**

Melanie Le Touze

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 3 - Culture**

Cette UE comprend 2 cours : « Histoire des idées » et « Littérature ».

- **1. Histoire des idées - Esthétique, politique et histoire dans la pensée allemande au XX<sup>e</sup> siècle**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

### **Description**

Die „Dialektik der Aufklärung“ gehört zu den „Klassikern“ der deutschen Philosophie. Sie besteht aus einer Reihe von Aufsätzen, die nicht nur die Philosophie, sondern insbesondere auch die Literatur, die Soziologie (insbesondere die Musiksoziologie) und die politische Diskussion in Deutschland nachhaltig beeinflusst haben. Sie gilt als Hauptwerk der „Frankfurter Schule“ und ihrer „Kritischen Theorie“; aus diesem Grunde wird uns die Entstehung und Entwicklung des „Frankfurter Instituts für Sozialforschung“ auch ganz besonders interessieren. Darüberhinaus werden wir versuchen, die Bedeutung des Werkes für die Studentenbewegung am Ende der 60-er Jahre des 20. Jahrhunderts näher zu beleuchten. Schliessen werden wir mit einem kurzen Überblick über das, was heute noch von alledem Bestand hat.

### **Programme**

- Max Horkheimer, Theodor W. Adorno, *Dialektik der Aufklärung. Philosophische Fragmente*, Fischer Taschenbuch 7404 (ISBN 978-3-596-27404-8)

On trouve le texte également sous: Max Horkheimer, *Gesammelte Schriften – Band 5*, Fischer-Verlag (ISBN 978-3-596-27379-9).

### **Bibliographie**

- P.-L. Assoun, *L'école de Francfort*, Paris 1987
- W. Bonss/A. Honneth (Hg.), *Sozialforschung als Kritik*, Frankf./M. 1982
- D. Claussen, *Theodor W. Adorno*, Frankf./M. 2003
- „Esprit“ (*L'école de Francfort*), mai 1978
- H. Gumniör/R. Ringguth, *Horkheimer*, Reinbek b. Hamburg 1973
- J. Habermas, *Der politische Diskurs der Moderne*, Frankf./M. 1985
- R. Wiggershaus, *Die Frankfurter Schule*, München/Wien 1991
- P. V. Zima, *L'école de Francfort – dialectique de la particularité*, Ed. Universitaires 1974

### **Professeur(e)(s)**

Günter Krause

## • **2. Littérature - La poésie expressionniste**

### **Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

### **Description**

Le mouvement des avant-gardes artistiques du début du vingtième siècle a produit dans l'espace germanophone et nordique un courant original appelé « Expressionnisme ». Nous étudierons ses manifestations littéraires à travers l'oeuvre d'un de ses principaux initiateurs, Georg Heym (1887-1912), et une célèbre anthologie de textes de 1919, en nous intéressant en particulier aux relations entre la littérature et d'autres formes d'art, ainsi qu'aux interactions entre poésie et histoire.

### **Programme**

- Georg Heym, *Gedichte. Eine Auswahl. Hrsg. Von Gunter Martens*, Stuttgart, Reclam, 2008. ISBN 978-3-15-018581-0
- *Menschheitsdämmerung. Ein Dokument des Expressionismus*, mit Biographien und Bibliographien neu hrsg. von Kurt Pinthus, Reinbek, Rowohlt, 2016 (37ème édition). ISBN 3-499-45055-0

### **Indications bibliographiques**

- Maurice Godé, *L'Expressionnisme*, Paris, PUF, Perspectives germaniques, 1999
- Thomas Anz, *Littérature des Expressionismus*, Stuttgart, Sammlung Metzler, 2002

### **Professeur(e)(s)**

Werner Wögerbauer

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

## Semestre 6 / Lettres

### **UEF 61 - Littérature française XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles**

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature française XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » et 1 TD..

- **1. Littérature française XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles**

**Horaire**

24 h CM / 2 h par semaine

**Description**

C'est à la question des spectacles que vont s'intéresser cette année les cours de littérature française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On pense évidemment d'abord au théâtre, dont de multiples formes se développent au fil du siècle : comédies et farces, pastorales et tragi-comédies, tragédies et pièces à machine, tragédies en musique et opéra... Les genres varient en fonction des règles que tentent d'imposer les théoriciens, mais souvent aussi en fonction des goûts du public et d'impératifs économiques.

Notre exploration des arts du spectacle au XVII<sup>e</sup> siècle ne sera donc pas seulement l'occasion de faire le point sur la dramaturgie des auteurs du Grand Siècle, mais s'interrogera également sur les conditions de représentation, les salles et les décors, le fonctionnement des troupes et le jeu des acteurs. En dehors des salles, le spectacle existe dans bien des espaces, des plus prestigieux (ballets de cour, spectacles équestres, pompes funèbres, entrées royales, fêtes données à l'occasion de grands événements du règne, ou simplement pour le plaisir du souverain) aux plus populaires (troupes ambulantes, foires, collèges jésuites...).

Quant au théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est un théâtre que l'on croit connaître parce que tous les programmes de lycée abordent un jour Marivaux et Beaumarchais, même superficiellement. Mais on ignore que ce siècle a vu se jouer une redoutable guerre des théâtres, déclenchée par les théâtres officiels, la Comédie-Française (détentrice du « privilège », sorte de monopole), la Comédie-Italienne et l'Académie royale de musique. Comment faire du théâtre ailleurs à Paris ? Nous aborderons l'essor des théâtres de la Foire, leurs multiples façons de contourner les interdits (monologue, pantomime, écriteaux, marionnettes...) et l'apparition de nouvelles formes dramatiques, liées à la danse et à la musique. Nous évoquerons aussi le développement du théâtre de boulevard et celui du théâtre de société.

**Programme**

- P. Pasquier et A. Surgers, *La Représentation théâtrale en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Colin, 2011
- David Trott, *Théâtre du XVIII<sup>e</sup> siècle. Jeux, écritures, regards*, Editions Espaces 34, 2000.

**Professeur(e)(s)**

Isabelle Ligier-Degauque

- **2. TD**

**Horaire**

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir parmi :

— **Diderot, *Le Neveu de Rameau***

**Description**

Livre de chevet de lecteurs aussi divers que Goethe, Hegel, Marx ou Foucault, *Le Neveu de Rameau* est un texte qui fascine. Il est à la confluence de nombreuses questions propres à Diderot mais aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui en fait un texte remarquable. Le goût du masque, le plaisir de la mystification et le questionnement de la morale sont au cœur de ce dialogue entre le Neveu et le philosophe. Les ambiguïtés du Neveu de Rameau seront replacées dans une interrogation sur les liens entre morale et sensibilité, qui intéresse Diderot tant d'un point de vue esthétique que philosophique. Le personnage du Neveu fait entendre le scepticisme d'un Diderot qui a pourtant longtemps espéré jeter les bases d'une morale universelle. Le thème de l'argent-roi préfigure *La Comédie humaine* de Balzac et Diderot a pu être crédité, avec son Neveu, d'un sens de l'anticipation sociale. Outre cette perspective politique, *Le Neveu de Rameau* questionne de manière énergique le théâtre et la musique, sujets très fréquemment abordés par « Lui » et « Moi ». La construction du récit, qui engage fortement le corps du Neveu, crée un lien avec la revalorisation de la pantomime ou du jeu muet, ardemment souhaitée par le Diderot théoricien du théâtre contre une tradition française qui donne la primauté au beau verbe. Quant aux discussions sur la musique, elles s'inscrivent dans l'une des vives querelles musicales du XVIII<sup>e</sup> siècle : la « querelle des Bouffons ». Enfin, la question de la folie (ou non) du Neveu est cruciale : quel crédit faut-il donner à sa parole ? Michel Foucault, dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*, replace le texte de Diderot dans une archéologie pluriséculaire de la folie : le Neveu annoncerait « Hölderlin, Nerval, Nietzsche, Van Gogh, Raymond Roussel, Artaud » et ferait entendre ce que l'âge classique veut forcer au silence.

**Programme**

- *Le Neveu de Rameau et autres dialogues philosophiques*, éd. Jean Varloot, Paris, Gallimard, Folio classique
- Ou : *Le Neveu de Rameau*, éd. Pierre Chartier, Paris, Livre de Poche

**Lectures complémentaires :**

- *Est-il bon ? Est-il méchant ?*, éd. Pierre Frantz, Paris, Folio, Folio Théâtre
- *Le Paradoxe sur le comédien*, éd. Jean Goldzink, Paris, Flammarion, GF (éd. avec *Le Fils naturel* et *Le Père de famille*)

**Professeur(e)(s)**

Isabelle Ligier-Degauque

— **Littérature et philosophie**

**Description**

**Programme**

- Voltaire, *Lettres philosophiques*, éd. G. Stenger, GF
- Voltaire, *Micromégas*, éd. J. Goldzink, Le Livre de poche

**Professeur(e)(s)**

Gerhardt Stenger

— « **La querelle des femmes selon Molière : dramaturgie, questions de société et effet de mode** »**Description**

En lien avec le CM sur le spectacle aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous explorerons lors de ce cours la dramaturgie moliéresque et la façon dont le spectacle est étroitement lié aux enjeux sociétaux au XVIIe siècle grâce à l'étude de *L'École des femmes*, de la *Critique de l'école des femmes* et de *L'Impromptu de Versailles*. Avec *L'École des femmes* et sa *Critique*, Molière instrumentalise en effet, — comme il l'avait déjà fait dans *Les Précieuses ridicules* — une question qui agite la société tout au long du XVIIe siècle : celle de l'accès des femmes à la culture. Au-delà de l'étude de ces pièces et de leurs enjeux proprement dramatiques, nous interrogerons donc les liens entre le spectacle dramatique et la société à laquelle il est destiné. Il s'agira également de questionner les stratégies du dramaturge qui, en manipulant un débat sociétal, cherche à susciter la polémique et, par suite, le succès de sa pièce. Enfin, *L'Impromptu de Versailles*, petite pièce qui se fait passer pour une improvisation, nous permettra d'envisager les conditions pratiques de la création d'un spectacle au XVIIe siècle et d'étudier la façon dont le dramaturge peut jouer avec elles.

**Programme**

Édition de référence : Molière, *L'École des femmes*, *La Critique de l'École des femmes*, *L'École des maris*, *L'Impromptu de Versailles*, éd. J. Serroy, Paris, Gallimard, coll. Folio classique, 2001.

Les trois pièces que nous étudierons se trouvent également rassemblées dans le tome II des *Œuvres complètes* de Molière en GF, mais avec un appareil critique moindre. Si vous disposez déjà d'une ou plusieurs de ces pièces, achetez seulement celle(s) qui vous manque(nt).

**Professeur(e)(s)**

Anne Boiron

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature française XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles	TD		CM		CM				CM et TD		CM et TD	
	30%		30% 2h		30% 2h				100% 3h		100% 3h	
			TD		TD							
			40% 4h		70% 4h							

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 63 - Littérature comparée Europe littéraire 2**

Cette UE comprend 2 cours : « À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe ? » et 1 TD.

- 1. À quoi sert le « théâtre sérieux » en Europe, de l'Antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle ?

**Horaire**

24 h CM / 2 h par semaine

### **Description**

Ce cours proposera une réflexion sur les théories et les usages du théâtre non comique en Europe, depuis les tragédies antiques jusqu'au théâtre de la catastrophe contemporain. Il s'agira de démêler la manière dont les pensées du théâtre tentent de circonscrire les effets de la tragédie et des nouveaux genres sérieux qui s'inventent après l'Antiquité, en s'attachant aux diverses variantes de la catharsis mais aussi à la revendication d'effets qui s'en démarquent. Nous examinerons également comment les œuvres correspondent ou se soustraient à ces pensées théoriques, en réfléchissant à la manière dont les auteurs définissent eux-mêmes leur production, souvent par contraste avec les injonctions théoriques antérieures ou contemporaines. Ce cours permettra d'aborder le théâtre sérieux européen dans toute sa variété, en examinant la fonction polarisante du modèle tragique, genre pluriel et autour duquel évolue une constellation d'autres formes aux effets variés : pièces religieuses, spectacle de cour, pièces violentes et sanglantes, drames historiques, théâtre épique, in-yer-face theater sont autant de déclinaisons qui questionnent les pouvoirs de l'art scénique, que nous tenterons d'envisager dans toute leur pluralité — sans prétendre, évidemment, à l'exhaustivité.

### **Professeur(e)(s)**

Anne Teulade

- **2. TD**

### **Horaire**

30 h TD / 2 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— **Le voyage utopique au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : fiction et réflexion**

### **Description**

L'imagination et l'esprit critique ont partie liée : contester le réel, tel était leur programme commun dans la littérature dite « utopique » de la première modernité. Mais chez des auteurs aussi représentatifs que Cyrano, Swift et le danois Holberg, on est loin du militantisme aussi bien que de la théorie politique : avatar de la satire, le « voyage imaginaire » — céleste, maritime ou souterrain — permet de dénoncer des oppressions et des fanatismes évidents, mais il généralise l'ironie au point de décrédibiliser aussi les alternatives proposées par le récit. Il insinue des idées nouvelles, mais sans les accompagner de certitudes : les savoirs (l'astronomie, la géographie et la géologie, par exemple) sont convoqués pour avouer leurs limites, l'énigme des fins dernières ou les apories de la raison. La fantaisie viole le bon sens, mais elle le réhabilite parfois de manière inattendue. Loin d'être un régime de clarification et de transparence, l'utopie génère des langages opaques. L'allégorie prolifère, elle amuse, elle interroge surtout : le lecteur doit constamment interpréter, c'est-à-dire *philosopher*.

### **Programme**

- Savinien Cyrano de Bergerac, *L'Autre monde*, éd. J. Prévot, Gallimard, « Folio Classique ».
- Jonathan Swift, *Les Voyages de Gulliver (Gulliver's Travels)*, éd. A. Tadié, Flammarion, « GF ».
- Ludvig Holberg, *Voyage souterrain de Nicolas Klimius (Niels Klimii Iter subterraneum)*, trad. M. de Mauvillon, Copenhague, Jacques Preuss, 1741. NB : Il s'agit dans le cas de Holberg de la traduction d'époque, téléchargeable gratuitement sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k822192.r=holberg.langFR>

### **Lectures complémentaires**

On recommandera particulièrement la lecture de l'*Utopie* de Thomas More (par ex. dans l'édition récente de G. Navaud, Gallimard, Folio Classique), outre celle des précurseurs, d'autres « classiques » de la littérature utopique, ou d'œuvres modernes évoquées en cours.



**Professeur(e)(s)**

Nicolas Correard

— **L'ombre des totalitarismes : l'écriture de la mémoire dans le roman contemporain**

**Description**

À travers trois romans d'auteurs portugais, espagnol et argentin, ce cours propose d'explorer les écritures de la mémoire à la fin du XXe et au début du XXIe siècle. On examinera comment ces romans évoquent, sans toutefois les aborder directement, des dictatures récentes. À travers les destinées d'artistes, écrivains et musiciens, abordées par le biais de l'anamnèse et de l'entrelacement des temporalités, de l'enquête, et de l'invention de mondes parallèles, les auteurs problématifient l'écriture de l'histoire et réfléchissent sur les possibilités de dire le vrai.

**Programme**

- José Saramago, *L'Année de la mort de Ricardo Reis* (1984), trad. Claude Fages, Paris, Seuil, Point, 1998
- Manuel Vazquez Montalban, *Le Pianiste* (1985), trad. Michèle Gazier, Paris, Seuil, Points, 1998
- Alberto Manguel, *Tous les hommes sont menteurs*, trad. Alexandra Carrasco, Arles, Actes Sud, Babel, 2011

**Professeur(e)(s)**

Anne Teulade

— **Autour du « réalisme magique » en Amérique latine**

**Description**

Ce qu'on a appelé le « réalisme magique » ou le « réalisme merveilleux » caractérise un certain type de littérature romanesque apparu en Amérique du Sud dans la seconde moitié du XXe siècle. Pour beaucoup de lecteurs, il a constitué une des révolutions esthétiques majeures dans le roman moderne. Ce cours propose de revenir sur cette notion, afin d'en retracer l'histoire, d'en étudier des exemples canoniques, mais aussi de voir comment elle se diffuse dans l'ensemble de la littérature latino-américaine.

Le cours abordera ces questions d'abord à travers des textes distribués en cours (Carpentier, Cortazar, Garcia Marquez...), puis deux romans à la fois profonds et drôles (Vargas Llosa et Amado), combinant l'inventivité narrative et la réflexion sur la société et l'histoire. Attention : il n'est pas nécessaire de bien connaître l'Amérique du Sud ; en revanche, il est indispensable de lire ces romans avant la rentrée — ce ne sont pas de courtes nouvelles...

**Programme**

- Mario Vargas Llosa, *La Tante Julia et le scribouillard* (1977), Folio
- Jorge Amado, *La Boutique aux miracles* (1969), J'ai Lu

**Professeur(e)(s)**

Régis Tettamanzi

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée Europe littéraire 2	TD 30%		CM 30% 2h TD 40% 4h		CM 30% 2h TD 70% 4h				CM et TD 100% 3h		CM et TD 100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 64 - Compétences transversales 2**

Cette UE comprend 2 EC (éléments constitutifs) : « Histoire de la langue française » et « Grammaire et stylistique ».

- **EC 1. Histoire de la langue française**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

**Description**

Cet enseignement est la suite du cours d'histoire de la langue proposé au premier semestre : il traitera de la période qui va du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

**Professeur(e)(s)**

Lise Charles

- **EC 2. Grammaire et stylistique**

**Horaire**

24 h TD / 2 h par semaine

**Description**

Ce cours est le second volet du cours de « Grammaire et stylistique » du semestre 5. On poursuivra et prolongera ainsi le travail entamé dans l'UE54 sur l'analyse attentive de la langue des textes littéraires, toujours en s'appuyant sur des corpus d'extraits de textes très variés.

**Professeur(e)(s)**

Mathilde Morinet

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la langue française	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		
Grammaire et stylistique	100%			100% 2h		100% 2h				100% 2h		

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## Semestre 6 /Allemand

### **UE 1 - Langue 1**

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Version ».

- **1. Thème**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

**Description**

Traduction en allemand de textes français : littérature (XIXe et XXe siècles), presse (articles sur l'Allemagne et l'Autriche), lettres et sciences humaines. Travail sur la correction lexicale et grammaticale, mais également sur l'emploi d'un style idiomatique.

**Professeur(e)(s)**

Thomas Koch

- **2. Version**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

**Description**

Le cours se concentrera sur des problèmes spécifiques de traduction de l'allemand vers le français. La participation régulière au cours, la préparation minutieuse des textes est indispensable pour acquérir méthode et expérience.

**Professeur(e)(s)**

Maiwenn Roudaut

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5.

---

### **UE 2 - Langue 2**

Cette UE comprend 3 cours : « Linguistique appliquée : acquisition », « Linguistique appliquée : acquisition. Exercices d'application » et « Entraînement linguistique ».

- **1. Linguistique appliquée : acquisition**

**Horaire**

12 h CM / 1 h par semaine

**Description**

Ce cours sensibilise les étudiants au fait que l'acquisition des langues humaines constitue une capacité unique et spécifique. Après une introduction des débats entre les approches comportementaliste, mentaliste et nativiste, il présente les étapes de l'acquisition des langues maternelles et secondes, avec quelques remarques sur les troubles de l'acquisition du langage.

Le cours est adossé aux projets de recherche en cours sur l'acquisition de l'allemand L2. Il est attendu des étudiants qu'ils participent activement aux tâches de recherche qui leur sont proposées. Remarque pour les étudiants en mobilité : il est impossible de participer à l'une des deux parties du cours (CM et TD) séparément.

**Bibliographie indicative**

- H. Clahsen et P. Muysken, « The availability of universal grammar to adult and child learners. A study of the acquisition of German word order », dans *Second Language Research* 2, 1986, p. 93-119
- M.T. Guasti, *Language Acquisition. The Growth of Grammar*, MIT Press, 2002
- J. Meisel, « Âge du début de l'acquisition successive du bilinguisme. Effets sur le développement Grammatical », dans *Apprentissage des langues premières et secondes*, édition de M. Kail et al., CNRS, 2008, p. 245-272 ( <http://books.openedition.org/editions-cnrs/5968>)
- M. Saville-Troike, *Introduction second language acquisition*, Cambridge University Press, 2012

**Professeur(e)(s)**

Martin Haiden

- **2. Linguistique appliquée : acquisition. Exercices d'application**

**Horaire**

12 h CM / 1 h par semaine

**Professeur(e)(s)**

Martin Haiden

- **3. Entraînement linguistique**

**Horaire**

12 h CM / 1 h par semaine

**Professeur(e)(s)**

Astrid Kircher

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 3 - Culture**

Cette UE comprend 2 cours : « Civilisation » et « Littérature ».

- **1. Civilisation : Deutschland und Europa, Deutschland in Europa**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

A partir des débats contemporains sur le rôle de l'Allemagne dans la politique européenne, nous reviendrons sur l'histoire et la philosophie de la construction européenne, sur le rôle joué dans cette construction par le « couple » franco-allemand et sur les positions successives prises par l'Allemagne dans ce processus. Nous essaierons ainsi de comprendre en quoi l'unification de l'Europe constitue, selon le philosophe Jürgen Habermas, « un défi lancé aux Allemands ».

**Programme**

Une bibliographie sera distribuée au début du semestre.

**Professeur(e)(s)**

Maiwenn Roudaut

- **2. Littérature : Anna Seghers, Christa Wolf, Heiner Müller**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Se penchant sur quelques figures marquantes d'écrivains est-allemands, ce cours se présente comme une introduction à la littérature de RDA à partir de la lecture et de l'analyse d'extraits d'œuvres canoniques. L'objectif sera entre autres de s'interroger sur la manière de lire et de transmettre cette littérature et de réfléchir aux enjeux et à la pertinence de la catégorie "littérature de RDA".

**Programme**

Bibliographie et recueil de textes seront distribués lors du premier cours.

**Professeur(e)(s)**

Bénédicte Terrisse

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

## Documents administratifs

### Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

### Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

### **Session initiale (1er semestre : début janvier – 2° semestre : courant mai)**

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

### **Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)**

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

### **Fraude – plagiat**

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

### **Absences**

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

### **Validation – capitalisation – compensation**

Les règles suivantes s'appliquent :

#### **Une unité d'enseignement (UE) est acquise :**

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

#### **Une année d'études est validée :**

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;



ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

**Les notes éliminatoires sont interdites.**

**Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises**

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

**Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage**

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1<sup>ère</sup> session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2<sup>e</sup> session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

### **ECTS**

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

### **Progression – redoublement**

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

### **Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 32). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

### **Délivrance du diplôme**

Pour obtenir la licence, l'étudiant.e doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3. La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

### **Validations d'acquis**

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

### **Stage**

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e. responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.